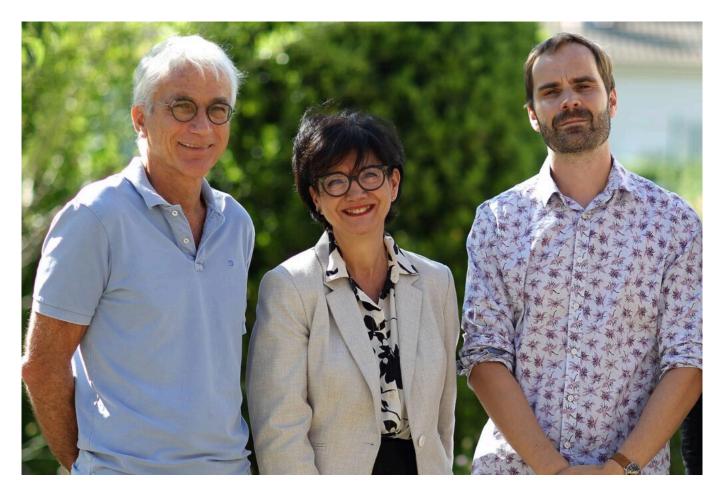


Le CAUE de Vaucluse fait de la lutte contre le dérèglement climatique sa priorité



Le <u>Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement</u> (CAUE) de Vaucluse vient d'organiser son assemblée générale à Entraigues-sur-la-Sorgue afin de dresser un bilan des actions réalisées en 2021 et de discuter des projets pour l'année 2022, le tout sous la présidence de Corinne Testud-Robert, <u>élue en octobre dernier</u>. Cette réunion a également marqué l'arrivée de Matthieu Lardière qui va remplacer l'actuel directeur Jean-Charles Gros qui prend sa retraite. Matthieu Lardière est actuellement directeur du CAUE de Saône-et-Loire et il est architecte spécialisé en patrimoine.

Le CAUE agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie dans les villes, les villages, mais aussi les territoires. Dans un contexte où le dérèglement climatique règne et a des conséquences sur la qualité de vie de chacun, le CAUE ne minimise pas l'influence des missions de conseil qu'il propose. En 2021, le Conseil a pu donner un avis consultatif sur près de 13 700 dossiers grâce à ses permanences organisées



au sein des mairies du département. Cette année, le CAUE entend poursuivre ces missions afin de sauvegarder ce qui peut l'être, limiter les conséquences, s'adapter et surtout changer durablement de comportement tout en confortant ce qui fait l'attractivité des territoires, paysages et monuments vauclusiens.

V.A.

Corinne Testut-Robert vient d'être élue présidente du CAUE

Corinne Testut-Robert vient de prendre la présidence du Caue (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Elle succède à Pierre Gonzalvez, vice-président du Département. Corinne Testut-Robert est maire de Visan, vice-présidente du Département depuis 2015 pour le canton de Valréas (comprenant Grillon, Richerenches, Valréas et Visan) et présidente du bailleur social départemental Vallis Habitat. Jean-Charles Gros est architecte et directeur du CAUE. L'Echo du mardi les a rencontrés à l'issue de la tenue de leur Conseil d'administration et de l'élection de la présidente.

Le Caue

«Le <u>Caue</u> c'est plus qu'une association, entame Corinne Testut-Robert, c'est une équipe de professionnels qui intervient auprès des communes vauclusiennes, particulièrement des plus petites afin de les accompagner dans leurs projets d'aménagement.»

Conseil aux particuliers

«Les architectes font déjà du conseil gratuit auprès des particuliers, précise Jean-Charles Gros, architecte et directeur du Caue, notamment sur les permis de construire, quatre fois par mois dans toutes les communes du département. Notre mission ? Les aider dans leurs projets d'investissement, qu'il s'agisse de bâtiments, d'espaces publics, du paysage, d'espaces naturels, de tout ce qui concerne les déplacements vélo...»

Expertises et faisabilité

«Nous procédons à l'expertise, aux études de faisabilité, aux dimensionnements de ceux-ci, recherchons des financements -ceux-ci se faisant de plus en plus rares-, puis nous accompagnons les villes dans le



choix d'architectes et de paysagistes. Le conseil est gratuit pour le particulier et les communes vauclusiennes sont adhérentes, participant un peu financièrement, selon leur possibilité, et action par action. Les demandes ? Cela va du jeu de boule à la salle polyvalente en passant par les jardins partagés, les plantations...»

Vaucluse ingénierie

« Chaque Caue a sa spécialité, précise Corinne Testut-Robert, nous c'est plutôt l'aide aux petites communes. Ce que nous avons évoqué aujourd'hui ? Notre présence au sein d'une ingénierie publique, en lien avec l'Etat et qui serait pilotée par le Département, pour orienter et conseiller les collectivités. » « Cette structure, Vaucluse ingénierie, projet de l'ancienne mandature de Maurice Chabert, est en cours d'être formalisée par Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental et ses équipes. Il est question de fédérer l'ensemble des organismes d'assistance aux collectivités comme l'agence d'Urbanisme (Aurav, Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), le Caue, les Parcs naturels régionaux, les intercos... Cela permettrait l'émergence des projets avec les collectivités en lien avec les financements que l'Etat peut apporter,» détaille le directeur du Caue. »

Feuille de route

«La feuille de route ? Elle restera la même car elle fonctionne bien, elle sera cependant étoffée par le Prix départemental d'architecture et du paysage en 2022. Son objet ? Récompenser quelques belles réalisations en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage dans le département. Les appels à candidatures seront lancés auprès des architectes, des collectivités et auprès des artistes, après consultation, puisque nous offrons une œuvre d'art,» précisent Corinne Testut-Robert et Jean-Charles Gros. Nous poursuivrons notre action notamment pour les politiques cyclables, allant dans le sens de la transition énergétique avec les politiques de rénovation, également en faveur de la biodiversité.»

Améliorer le quotidien de tous

« La présidence du Caue et les membres du bureau sont tous des membres du Conseil départemental et la structure est financée, entre autres, par une partie de la taxe d'aménagement –qui subventionne les espaces naturels sensibles et le Caue, rappelle Jean-Charles Gros. Depuis plus de 40 ans, les Caue, organisme d'intérêt public, militent pour la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans les territoires. Se loger, se nourrir, se déplacer et travailler, la structure prend en compte ces nécessités citoyennes et environnementales pour améliorer le quotidien de tous. »

En chiffre

Le Caue est intervenu sur les 12 000 dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme. 3 600 pétitionnaires ont été rencontrés dans leur commune. 1 600 permanences de conseil architectural ont été tenues. Le Caue compte 165 adhérents dont 132 communes et 10 intercos ou syndicats de communes. 118 communes disposent de l'assistance architecturale du Caue. 81, c'est le nombre d'avis donnés par le Département concernant des projets émanant de ses propres services ou des collectivités. 33 conventions





de mission d'accompagnement ont été établies avec les collectivités. 32 communes disposent de l'assistance architecturale du Parc du Luberon cofinancée par le Caue. 21 conventions de permanences supplémentaires d'assistance architecturale ont été établies.

Précisions

La taxe d'aménagement a financé le Caue à hauteur de 876 000€ auxquels s'ajoutent un peu plus de 66 000€ du Département pour des actions spécifiques inscrites au programme de l'année. Les conventions passées, pour la plupart, par les collectivités dont le Conseil départemental s'élèvent à 304 350€, ce montant additionné aux adhésions représente près de 30% des recettes.

Caue. Le Ronsard. 631, chemin des Meinajariès. Avignon. Quartier Agroparc. 04 90 13 49 50 secretariat@caue84.fr

Le Département favorise les déplacements doux, piétons, randonnées et vélos